

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE

Commune d

REGISTRE
DES DÉCÈS,

pour l'an mil huit cent quatorze.

Par nous *Président* du Tribunal de première
Instance, séant à *Bruxelles*, Arrondissement de *Bruxelles*
Département de la Dyle, le présent Registre, destiné à recevoir les
déclarations des Décès pendant l'année mil huit cent quatorze, a
été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient
Vingt feuillets.

Fait double à *Bruxelles*, le *27* Décembre mil
huit cent treize. *B. Maffrand*

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Janvier	de Coster Anne Therese	L'an mil huit cent quatorze, le huitième jour du mois de janvier à cinq heures du relevé. Présentent sous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil désigné par le Maire de la Commune d'Ysselbe Canton de la Halpe, département de la diète, sont com- parus Jean Charles Christian Dervant, âgé de trente sept ans Cultivateur, fils de la défunte et Henri Poot âgé de trente sept ans, Cultivateur, cousin de la défunte tous deux domiciliés à Ysselbe lesquels nous ont déclaré que Anne Therese de Coster, âgée de dix quatre ans Première Domiciliée à Ysselbe épouse de Guillaume de Wacht est décédée le sept janvier courant à cinq heures du soir en la maison de Monsieur Poot 210 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. J. C. C. Dervant Henri Poot Lajmans adj. maire
Janvier	Reus Gianne	L'an mil huit cent quatorze le quatorzième jour du mois de janvier à dix heures du matin. Présentent sous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil désigné par le Maire de la Commune d'Ysselbe, Canton de la Halpe, département de la diète, sont comparus Jisse Ott, âgé de vingt trois ans, époux de la défunte Jeanne Reus domicilié à Ysselbe et de Charles Albrecht âgé de vingt un ans, cousin de la défunte, journalier, domicilié à Ysselbe lesquels nous ont déclaré que Jisse Ott, âgé de dix ans épouse de Jisse Ott, journalier, domicilié à Ysselbe est décédée le onze janvier courant à une heure de la nuit en la maison de son père et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, après le dit Jisse Ott qui a déclaré au Soudain un, Nicolas Albrecht. Lajmans adj. maire
Janvier	Junier Adam	L'an mil huit cent quatorze, le dix sept janvier à dix heures du matin. Présentent sous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil désigné par le Maire de la Commune d'Ysselbe, Canton de la Halpe, département de la diète, sont comparus Gillis Mappert, âgé de quarante deux ans journalier, domicilié à Ysselbe et Gabriel Senckers, âgé de qua- rante un ans, cousin du défunt, journalier, domicilié à Ysselbe, lesquels nous ont déclaré que Adam Junier, âgé d'un an et un mois enfant de la défunte en pension chez le dit Gillis Mappert est décédée le dix sept janvier à huit heures du soir en la maison de son père et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, et ont les déclarans déclaré au Soudain un. Lajmans adj. maire

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Janvier	Leans Jeanne	Le an Mil huit cent quatorze, le quatorzième jour du mois de janvier à deux heures de relevée pardevant nous Jean Baptiste Lijmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stalpe, département de la digle, sont comparus Joseph, âgé de soixante trois ans, journalier époux de la défunte et Charles Hildebrandt, âgé de trente ans, cousin de la défunte, journalier domiciliés à Yssche, lesquels nous ont déclaré que <u>Jeanne Lijmans</u> épouse de Joseph, est décédée le deux janvier courant à deux heures de la nuit en sa Maison N° 16 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite et en le dit Joseph est déclaré au service civil. <i>Rayman</i> <i>adpt. main</i>
Janvier	Vandrey Barthe Pierre	Le an Mil huit cent quatorze, le vingt troisième jour du mois de janvier à huit heures avant midi pardevant nous Jean Baptiste Lijmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stalpe, département de la digle sont comparus Guillaume Vandrey, âgé de quarante six ans, cultivateur, domicilié à Yssche, beau frère du défunt et Jean Baptiste Hump, âgé de trente trois ans, voisin du défunt, journalier à Yssche, lesquels nous ont déclaré que <u>Pierre Vandrey</u> âgé de quarante cinq ans, cultivateur, domicilié à Yssche, époux de Elisabeth Vandrey, est décédé le vingt deux janvier courant à neuf heures du soir en sa Maison N° 14 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. <i>G. van der</i> <i>J. Hump</i> <i>Rayman</i> <i>adpt. main</i>
Janvier	Stas Jean	Le an Mil huit cent quatorze, le vingt troisième jour du mois de janvier à huit heures avant midi pardevant nous Jean Baptiste Lijmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stalpe, département de la digle, sont comparus Jacques Michels, âgé de quarante ans, journalier, domicilié à Yssche, beau fils du défunt et Antoine Merens, âgé de soixante ans, voisin du défunt, journalier, domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que <u>Jean Stas</u> âgé de soixante trois ans, journalier, domicilié à Yssche, époux de Marie de Kock

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Janvier	Stas Philippe	est décédé le vingt dix janvier courant à deux heures de matin en sa Maison N° 13, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, et ont les déclarans déclaré au service civil. <i>Rayman</i> <i>adpt. main</i> Le an Mil huit cent quatorze, le troisième jour du mois de février à deux heures de midi pardevant nous Jean Baptiste Lijmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stalpe, département de la digle sont comparus Hump, âgé de soixante deux ans, journalier à Yssche et beau fils de la défunte et Guillaume de West, âgé de soixante dix sept ans, journalier domicilié à Yssche, voisin de la défunte, lesquels ont déclaré que <u>Philippe Stas</u>, âgé de quatre vingt neuf ans, veuve de Jean Marie de West, journalier domicilié à Yssche, est décédé le deux février courant à trois heures de relevée en sa Maison N° 5, N° 16, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, excepte Jean Hump qui a déclaré au service civil. <i>Rayman</i> <i>adpt. main</i>
Janvier	Stas Catherine	Le an Mil huit cent quatorze, le troisième jour du mois de février à deux heures de relevée pardevant nous Jean Baptiste Lijmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stalpe, département de la digle sont comparus Charles Stas, âgé de quarante six ans, journalier domicilié à Yssche, beau fils de la défunte et Joseph, âgé de soixante trois ans, journalier domicilié à Yssche, voisin de la défunte, lesquels nous ont déclaré que <u>Catherine Stas</u>, épouse de Joseph, est décédée le trois février courant à dix heures du matin en la Maison N° 16 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, en approuvant les mots, âgé de dix mois entaliqui, et ont les déclarans déclaré au service civil. <i>Rayman</i> <i>adpt. main</i>
Janvier	Stas Luc	Le an Mil huit cent quatorze, le troisième jour du mois de février à cinq heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Lijmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stalpe, département de la digle, sont comparus Henri, âgé de dix sept ans, fermier, domicilié à Yssche, cousin du défunt et Joseph, âgé de dix neuf ans, fermier, domicilié à

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		Josephus Looz <i>Handwritten text in Dutch, mentioning a declaration of death and burial.</i>
février	Vander Luchter Jabille	<i>Handwritten text in Dutch, mentioning a declaration of death and burial.</i>
février	Moreau Marie Catherine	<i>Handwritten text in Dutch, mentioning a declaration of death and burial.</i>
février	Boeschot jean	<i>Handwritten text in Dutch, mentioning a declaration of death and burial.</i>

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		<i>Handwritten text in Dutch, mentioning a declaration of death and burial.</i>
février	Dehaes Anne Marie	<i>Handwritten text in Dutch, mentioning a declaration of death and burial.</i>
février	Boeschot françois	<i>Handwritten text in Dutch, mentioning a declaration of death and burial.</i>



MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Janvier	Deffus Catherine	Le six Mil huit cent quatorze le vingt huitième jour du mois de février à dix heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stulp, département de la digle, sont comparus Jean Vander Linden, âgé de soixante deux ans époux de la défunte Catherine, domicilié à Yssche et Henri Moins âgé de cinquante ans voisin de la défunte Catherine domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Catherine Deffus âgée de cinquante sept ans, épouse de Jean Vander Linden, Cultivateur domicilié à Yssche, est décédée le vingt huit février dernier à quatre heures du matin en la Maison N° 3 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite, excepté le dit Henri Moins qui a déclaré ne savoir écrire. Jean Vander Linden Rayman off. main
Janvier	Abbeus Barbe	Le six Mil huit cent quatorze le vingt huitième jour du mois de février à dix heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stulp, département de la digle, sont comparus Anne Marie Pierson âgée de soixante deux ans voisine de la défunte pourachon domiciliée à Yssche et Anne Catherine Paul âgée de quarante six ans voisine de la défunte pourachon domiciliée à Yssche. Lesquels nous ont déclaré que Barbe Abbeus âgée de quatre vingt six ans, célibataire jeune fille domiciliée à Yssche est décédée le vingt six février courant à dix heures du matin en la Maison N° 5 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite et a été l'acte Marie Pierson déclaré ne savoir écrire A. C. Paul Rayman off. main
Mars	Doct anne Catherine	Le six Mil huit cent quatorze le deuxième jour du mois de Mars à deux heures de relevé, Pardevant nous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stulp, département de la digle, sont comparus Claire Wouters, âgée de quarante sept ans veuve de Jean Doct et Marie de la défunte, Cultivateur, domiciliée à Yssche et Jean Altheus, âgé de trente neuf ans voisin de la défunte Doct, lesquels nous ont déclaré que Anne Catherine Doct âgée de trente ans fille de son Jean Doct et Claire Wouters, domiciliée à Yssche, est décédée le vingt huit février dernier à deux heures de relevé en la Maison N° 4 et les déclarans

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Mars	Goddefroy Marie Catherine	ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. clara Wouters Rayman off. main Le six Mil huit cent quatorze le septième jour du mois de Mars à cinq heures de soir Pardevant nous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stulp, département de la digle, sont comparus Jean Baptiste Goddefroy, âgé de trente huit ans parrain de la défunte pourachon, domicilié à Yssche et Jean Louis Brantfort âgé de soixante sept ans voisin, Cultivateur domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine Goddefroy âgée de deux ans, domiciliée à Yssche, est décédée le sept Mars courant à six heures de relevé en la Maison N° 2 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Brantfort Jean Baptiste Goddefroy Rayman off. main
Mars	Georgius Jean Baptiste	Le six Mil huit cent quatorze le huitième jour du mois de Mars à sept heures avant midi Pardevant nous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stulp, département de la digle, sont comparus Jean Baptiste Georgius, âgé de vingt neuf ans fils de la défunte, Cultivateur domicilié à Yssche et Pierre Joseph Vanets, âgé de quarante deux ans, voisin de la défunte, Cultivateur domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Georgius, âgé de soixante cinq ans, époux de Catherine de la défunte, Cultivateur, domicilié à Yssche est décédé le sept Mars courant à six heures de relevé en la Maison N° 4 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite, Jean Baptiste Georgius Pierre Joseph Vanets Rayman off. main
Mars	Constant Jean François	Le six Mil huit cent quatorze le dixième jour du mois de Mars à six heures avant midi Pardevant nous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Stulp, département de la digle, sont comparus

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		Comparses Pierre Hump, âgé de trente-neuf ans, voisin de défunt, journalier, domicilié à Gysse, et Gilles Bergiers, âgé de trente-neuf ans, journalier, domicilié à Gysse, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Gansson, âgé de quarante-sept ans, journalier, domicilié à Gysse, fils de Jean Mathieu Gansson et de Marie Anne Dupon, est décédé le vingt-un Mars courant à deux heures de midi en la Maison N° 1877, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. Gilles Bergiers J. Peter Kumpfs <i>J. Gansson</i> <i>notaire</i>
Mars	Charles Michel	Le six mil huit cent quatorze, le vingt-troisième jour du mois de Mars, à deux heures de relevée, pardevant nous Jean Baptiste Lajmans, officier de l'état civil délégué par le Maire de la Commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la digles, sont comparus Charles Paul, âgé de quarante-trois ans, fils de défunt, cultivateur, domicilié à Gysse, et Pierre Min, âgé de cinquante-dix ans, voisin de défunt, journalier, domicilié à Gysse, lesquels nous ont déclaré que Michel Charles, âgé de quatre-vingt-trois ans, est décédé le vingt-trois Mars courant à onze heures avant midi en la Maison N° 1877, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite, excepté le dit Pierre Min qui a déclaré ne savoir rien. Maria Theresia Daich <i>J. Lajmans</i> <i>notaire</i>
Mars	Supérieure Beek Marie Elisabeth	Le six mil huit cent quatorze, le trentième jour du mois de Mars, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Francis poth, Maire, et officier de l'état civil de la Commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la digles, sont comparus Simon Van Voorhuyse, âgé de trente-neuf ans, voisin, journalier, domicilié à Gysse, et de Dolapollant, âgé de vingt-neuf ans, tisserand, domicilié à Gysse, lesquels nous ont déclaré que Marie Elisabeth Van Sinnubek, âgée de dix semaines, fille de Antoine Van Sinnubek et de Helene

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		Mandelens, est décédé le trentième Mars courant à dix heures du matin en la Maison N° 1877, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, excepté Simon Van Voorhuyse qui a déclaré ne savoir rien. <i>J. Poot</i> <i>notaire</i>
avril	Herman Steens Guillaume	Le six mil huit cent quatorze, le cinquième jour du mois d'avril, à sept heures du soir, pardevant nous Jean Francis poth, Maire, officier de l'état civil de la Commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la digles, sont comparus Jean Paul, voisin, âgé de quarante-neuf ans, cultivateur, domicilié à Gysse, et Jean Baptiste Vander Waigjenbergh, âgé de cinquante-quatre ans, journalier, domicilié à Gysse, lesquels nous ont déclaré que Guillaume Hermans, âgé de quarante-dix ans, garde Champêtre à Gysse, est décédé le cinq avril courant à cinq heures du matin en la Maison N° 5. 1879, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Janpas J. B. Vander Waigjenbergh <i>J. Poot</i> <i>notaire</i>
avril	Michiels Herman	Le six mil huit cent quatorze, le cinquième jour du mois d'avril, à huit heures du soir, pardevant nous Jean Francis poth, Maire, officier de l'état civil de la Commune de la digles, Canton de la Halpe, département de la digles, sont comparus Jean Baptiste Lesens, âgé de quarante ans, fils de défunt, journalier, domicilié à Gysse, et Guillaume Michiels, âgé de dix-huit ans, frère de défunt, journalier, domicilié à Gysse, lesquels nous ont déclaré que Herman Michiels, âgé de six ans, meurant avec son père, domicilié à Gysse, fils de Jean Nicolas Michiels et de Anne Catherine Deris, journalier, domicilié à Gysse, est décédé le quatre avril courant à dix heures du soir en la Maison N° 1877, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, et ont les déclarans déclaré ne savoir rien. <i>J. Poot</i> <i>notaire</i>

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
avril	Jancincker Francis	L'an Mil huit cent quatorze, le douzième jour du mois d'avril, à neuf heures du matin, pardevant nous Jean François Root, Maire, officier de l'état civil de la commune d'ijssche, Canton de la Halpe, département de la dighe, sont comparus, Jean Baptiste Charles âgé de quarante six ans, cultivateur domicilié à ijssche, et Philippe Neudenberg âgé de quarante huit ans, voisin et cultivateur domicilié à Houlant, lesquels nous ont déclaré que Francis Jancincker, âgé de huit ans, fils de feu J. Jancincker et de feu Marie Desvignes, est décédé le onze avril courant à cinq heures après midi, en la maison n° 20 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. San Charlier ph. van der Borght H. Root maire
avril	Bergiers Jean Baptiste	L'an Mil huit cent quatorze, le douzième jour du mois d'avril, à huit heures du matin, pardevant nous Jean François Root, Maire, officier de l'état civil de la commune d'ijssche, Canton de la Halpe, département de la dighe, sont comparus Jean Baptiste Bergiers âgé de trente ans, journalier domicilié à ijssche et Auguste Brautmann, âgé de trente ans, voisin journalier domicilié à ijssche, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Bergiers âgé de quatre ans, six mois, fils du dit Jean Baptiste Bergiers et de Jeanne Bergiers est décédé le onze avril courant à cinq heures du soir en la maison n° 20 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, et ont les déclarans déclaré ne devoir rien. H. Root maire
avril	Boon Therese	L'an Mil huit cent quatorze, le douzième jour du mois d'avril, à neuf heures du matin, pardevant nous Jean François Root, Maire, officier de l'état civil de la commune d'ijssche, Canton de la Halpe, département de la dighe, sont comparus Pierre Boon, âgé de trente deux ans, journalier domicilié

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		à ijssche, et J. J. Vanden Houten, âgé de cinquante six ans voisin de la dite journalier, domicilié à ijssche, lesquels nous ont déclaré que Therese Boon, âgée de six mois, - fille de Pierre Boon, et de Marie Boon son épouse est décédée le onze avril courant à huit heures du matin en la maison n° 20 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. H. Root maire Peeter Boon
avril	Hernal Stevens Marie Elisabeth	L'an Mil huit cent quatorze, le quinzième jour du mois d'avril, à sept heures du matin, pardevant nous Jean François Root, Maire, officier de l'état civil de la commune d'ijssche, Canton de la Halpe, département de la dighe, sont comparus Clement Hernalstevens, âgé de cinquante trois ans, journalier domici- lié à ijssche, et Edouard de Cock, âgé de cinquante deux ans, voisin de la dite Hernalstevens domicilié à ijssche, lesquels nous ont déclaré que Marie Elisabeth Hernalstevens, âgée de trente ans, journalière à ijssche, fille du dit Clement Hernalstevens et de Jeanne Desvignes, est décédée le qua- torze avril courant à huit heures du matin en la maison n° 20 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, excepté le dit Hernalstevens qui a déclaré ne devoir rien. Edouard de Cock H. Root maire
avril	Chickmans Jean Baptiste	L'an Mil huit cent quatorze, le vingt unième jour du mois d'avril, à huit heures du matin, pardevant nous Jean François Root, Maire, officier de l'état civil de la commune d'ijssche, Canton de la Halpe, département de la dighe, sont comparus Jean François Chickmans, âgé de trente six ans, journalier domicilié à ijssche et Craville Vandeman, âgé de trente huit ans, voisin. Cultivateur domicilié à ijssche, les- quels nous ont déclaré que Jean Baptiste Chickmans âgé d'un an et sept mois domicilié à ijssche, fils du dit Chickmans et de Jeanne Catherine Duvit son épouse est décédé le vingt avril courant à six heures du soir en la maison n° 20 et les déclarans

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		Signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite, excepté le dit Jean François Chichmans qui a déclaré en son sein venir. <i>C. N. L. van Deuren</i> <i>H. Boot</i> maire
avril	Eriep jeune	Le an mil huit cent quatorze, le vingt deux du mois d'avril, à quatre heures après midi. Pardevant nous Jean François Root, Maire, officier de l'état civil de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, Département de la Dyle, sont comparus Gellis Bergiers, âgé de trente un ans, fils de la défunte, journalier domicilié à Yssche et Joseph Van Roy, voisin de la défunte, âgé de quatre ans, journalier domicilié à Yssche, lesquels deux ont déclaré que Jeanne Eriep, veuve de Jean Bergiers, âgée de cinquante quatre ans domiciliée à Yssche, est décédée le vingt deux avril courant, à deux heures après midi en la maison n° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite. <i>Gellis Bergiers</i> <i>Josephus van Roy</i> <i>H. Boot</i> maire
avril	Danhiemp Catherine Josephine	Le an mil huit cent quatorze, le vingt huitième jour du mois d'avril, à une heure de relevée. Pardevant nous Jean François Root, Maire, officier de l'état civil de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, Département de la Dyle, sont comparus Henri Danhiemp, âgé de trente huit ans, bon de la défunte, boulanger domicilié à Yssche et Pierre du Bois, âgé de vingt sept ans, voisin de la défunte, particulier domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Catherine Josephine Danhiemp, âgée de neuf mois et vingt six jours, domiciliée à Yssche, est décédée le vingt sept avril courant, à dix heures du soir, en la maison n° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite, excepté le dit Pierre du Bois qui a déclaré en son sein venir. <i>H. Danhiemp</i> <i>H. Boot</i> maire

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
avril	Delbrange Joseph	Le an mil huit cent quatorze, le trentième jour du mois d'avril, à neuf heures du matin. Pardevant nous Jean François Root, Maire, officier de l'état civil de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, Département de la Dyle, sont comparus Jeanne Delbrange, fille naturelle de Jeanne Delbrange et d'Henri Staes, âgée de vingt deux ans, journalière domiciliée à Yssche et Alexandre Delbrange, âgé de cinquante quatre ans, domicilié à Yssche, voisin de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Joseph Delbrange, âgé d'un an et cinq mois, domicilié à Yssche, fils naturel de Jeanne Delbrange est décédé le vingt neuf avril courant, à trois heures du matin en la maison n° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite. <i>Adel Gonyg</i> <i>Joanna Staes</i> <i>H. Boot</i> maire
Avril	Van Loo jeune Catherine	Le an mil huit cent quatorze, le premier du mois de Mai, à deux heures de midi. Pardevant nous Jean Baptiste Van Dooren, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, Département de la Dyle, sont comparus Guillaume Vandoren, âgé de vingt deux ans, Marchal, fermant, voisin de la défunte, domicilié à Yssche et Jean Baptiste Michiels, âgé de cinquante deux ans, voisin de la défunte, lesquels nous ont déclaré que Catherine Van Loo, âgée de trois jours, domiciliée à Yssche, fille naturelle de Catherine Van Loo, âgée de vingt ans, journalière, domiciliée à Yssche, est décédée le premier du mois de mai dernier, à dix heures du soir, en la maison n° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite. <i>J. B. Vandoren</i> <i>J. B. Michiels</i>
Mai	Vanderaelt Henri	Le an mil huit cent quatorze, le troisième jour du mois de Mai, à dix heures du matin. Pardevant nous Jean Baptiste Van Dooren, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, Département de la Dyle,

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		Sont comparus André Adengeth, âgé de trente-neuf ans, père du défunt, Hiffman, domicilié à Ipswich et grand Charles, âgé de trente-neuf ans, voisin du défunt journalier, domicilié à Ipswich, lesquels nous ont déclaré que Henri Adengeth, âgé de vingt-trois jours, domicilié à Ipswich, est décédé le trois du mois de Mai courant à onze heures et demi avant midi en la Maison N° 1. et ont les déclarans signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, et ont les déclarans déclaré au serain unanimes. J.B. Van Dooren
Mai	Haeghe Henri	Le six mil huit cent quatorze, le quatrième jour du mois de Mai à sept heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil délégué par le Maire de la Commune d'Ipswich, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Pierre Vandeputte, âgé de trente-sept ans, beau-fils du défunt journalier, domicilié à Ipswich et Jean Baptiste Depre, âgé de trente-sept ans, voisin du défunt, domicilié à Ipswich, lesquels nous ont déclaré que Henri Haeghe, âgé de sept ans, époux de Marie Bergius, cultivateur, domicilié à Ipswich, est décédé le trois du mois de Mai courant à neuf heures du soir en la Maison N° 1. et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, à l'exception du dit Pierre Vandeputte qui a déclaré au serain unanimes. J.B. Depre J.B. Vandoren
Mai	Dekens Justine	Le six mil huit cent quatorze, le sixième jour du mois de Mai à deux heures après midi, pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil délégué par le Maire de la Commune d'Ipswich, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Jean Baptiste Charlier, âgé de trente-huit ans, oncle de la défunte, Beaulanger, domicilié à Ipswich et Jean Joseph Vander Linden, âgé de

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		quarante-deux ans, voisin de la défunte, officier de l'état civil à Ipswich, lesquels nous ont déclaré que Justine Dekens, âgée de dix-huit ans et vingt-trois jours, fille d'Antoine Dekens, âgé de trente-neuf ans, cultivateur, domicilié à Ipswich et de Jeanne Elisabeth Dekens son épouse, est décédée le six du mois de Mai courant à dix heures du matin en la Maison N° 1. et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Jan J. Charlier J. J. Vandoren J.B. Vandoren
Mai	Dekens Marie Anne	Le six mil huit cent quatorze, le sixième jour du mois de Mai à sept heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil délégué par le Maire de la Commune d'Ipswich, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Pierre Vandeputte, âgé de trente-sept ans, beau-fils du défunt journalier, domicilié à Ipswich et Joseph Wargé, âgé de quarante-trois ans, voisin de la défunte, Hiffman, domicilié à Ipswich, lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Dekens, âgée de dix-huit ans, épouse du dit Pierre Vandeputte, journalier, domicilié à Ipswich, est décédée le six du mois de Mai courant à trois heures du matin en la Maison N° 1. et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, et ont les dits déclarans déclaré au serain unanimes. J.B. Vandoren
Mai	Dekens Marie	Le six mil huit cent quatorze, le sixième jour du mois de Mai à une heure de l'après-midi, pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil de la Commune d'Ipswich, délégué par le Maire du dit Ipswich, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Elisabeth Dekens, âgée de vingt-cinq ans, servante de profession, domiciliée à Ipswich, fille de feu Antoine et de Jeanne Christiane St. Emmerik Dekens, âgée de cinquante-deux ans, voisine de la défunte, Anillon, domiciliée à Ipswich, lesquels nous ont déclaré que Marie Dekens, âgée de trois ans et cinq mois, domiciliée à Ipswich, fille naturelle de la dite Elisabeth Dekens, est décédée le six du mois de Mai courant à deux heures de la nuit en la Maison N° 1. et ont les déclarans signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite, à l'exception de la dite Elisabeth qui a déclaré au serain unanimes. Edwards De Cock J.B. Vandoren

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Mai	Vandoor Wille Jean Baptiste	Le Mil huit cent quarante, le seizième jour du mois de Mai, à neuf heures du matin. Pardevant Nous, Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Esch, canton de la Halpe, département de la Dyle, dont Compas Guillemin Vandoren, âgé de quarante cinq ans, père du défunt, pour valoir, domicilié à Esch, de Guillaume Min, âgé de huit ans, voisin du défunt, pour valoir, domicilié à Esch, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Van- doren, âgé de deux ans et dix mois est décédé le quinze Mai courant à neuf heures du soir en la maison n° 17. Et les déclarons être légitimes, excepté le dit Guillaume Vandoren qui a déclaré ne savoir rien de rien. <i>J.B. Vandoren</i> Nous soussigné Étienne Wauters, sous lieutenant officier pour le quatre vingt quatorzième Régiment d'infanterie de ligne, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, - certifions qu'il résulte du Registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil pour le 99^{ème} Régiment d'infanterie de ligne que le nommé Jean François Marchand, fusilier, au quatre vingt quatorzième Régiment d'infanterie de ligne, deuxième Bataillon troisième Compagnie, fils de Jean et de Marie Joseph Seille, natif de Orléans, canton de la Halpe, département de la Dyle (Non Marie). Signifié au Registre de Matricule sous le n° 6934. Est décédé au Champ d'honneur près Bayonne par l'effet d'un coup de feu, le deux décembre Mil huit cent trente à deux heures de l'après midi d'après la déclaration à nous faite le dix décembre Mil huit cent trente par trois témoins Valés et Majors Valés par la loi les quels ont signé avec nous au Bayonne près Bayonne dix décembre Mil huit cent trente. <i>P. W.</i> Nous Membres du Conseil d'administration pour le 99^{ème} Régiment d'infanterie de ligne certifions que la signature ci dessus est celle du M^{re} sous lieutenant officier pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil et que son droit est attesté au Champ de Bayonne, le deux février Mil huit cent quarante. En par nous sous <i>Edouard Lajoussie</i> Capitaine prospère aux Eaux <i>Edouard Lajoussie</i> Capitaine Borremans <i>Edouard Lajoussie</i> Capitaine

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
N° 108		Nous soussigné Christophe Despal sous lieutenant officier pour le quatre vingt quatorzième Régiment d'infanterie de ligne, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, certifions qu'il résulte du Registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil pour le 99^{ème} Régiment d'infanterie de ligne, que le nommé Jean Baptiste Leferre, fusilier de la première Compagnie du deuxième Bataillon du quatre vingt quatorzième Régiment d'infanterie de ligne fils de Clément et de Marie Espon, natif de Notre Dame canton de la Halpe, département de la Dyle, signifié au Registre de Matricule sous le n° 6954. Est décédé au Champ d'honneur près le Chateau de Bayonne par l'effet d'un coup de feu le quatorze avril Mil huit cent quarante à deux heures du matin d'après la déclaration à nous faite le quinze avril de Van Mil huit cent quarante par les trois témoins Valés et Majors Valés par la loi, les quels ont signé au Registre avec nous au Champ en avant de Bayonne le quinze avril Mil huit cent quarante. <i>V. Despal</i> Nous Membres du Conseil d'administration principal du 99^{ème} Régiment d'infanterie de ligne, soussigné certifions que la signature ci dessus est celle du M^{re} Despal, sous lieutenant officier pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil, et que son droit est attesté. Au Champ près Bayonne, le vingt deux avril Mil huit cent quarante. En par nous sous <i>Edouard Lajoussie</i> Capitaine prospère aux Eaux <i>Edouard Lajoussie</i> Capitaine Borremans <i>Edouard Lajoussie</i> Capitaine
Mai	Borremans Jean	Le Mil huit cent quarante le vingt troisième jour du mois de Mai, à deux heures après midi. Pardevant Nous, Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Esch, canton de la Halpe, département de la Dyle, dont Compas Guillemin Borremans, âgé de vingt trois ans, fils du défunt, pour valoir domicilié à Esch et Jean Louis, âgé de vingt cinq ans voisin du défunt pour valoir, domicilié à Esch, les quels nous ont déclaré que Jean Borremans, âgé de dix ans, premier domicilié à Esch est décédé le vingt un Mai courant à deux heures après midi en la maison n° 17. Et les déclarons être légitimes, excepté le dit Jean Louis qui a déclaré ne savoir rien. <i>Guillemin Borremans</i> <i>J.B. Vandoren</i>

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Maij	Anne Marie Boudens	Le Mil huit cent quatorze, le vingt quatrième jour du Mois de Mai à sept heures du soir. Pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssche, Canton de la Hulpe, Département de la Dyle, sont comparus Pierre Boudens, âgé de cinquante ans père de la défunte, Catherine domiciliée à Yssche et François Delgof, âgé de vingt six ans, voisin de la défunte, Blanchepierre de la ville de Yssche lesquels nous ont déclaré que Anne Marie Boudens, âgée de deux ans et huit mois domiciliée à Yssche, fille de ses père et de Marie Catherine Horius est décédée le vingt quatrième Maij courant à trois heures du matin, en la Maison N° 8. et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite à l'exception du dit François Delgof qui a déclaré ne savoir écrire. P. Boudens F. Delgof J. B. Vandoren
Maij	Vandoren Jean Baptiste	Le Mil huit cent quatorze, le vingt huitième jour du Mois de Mai à sept heures du matin. Pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssche, Canton de la Hulpe, Département de la Dyle, sont comparus Joseph Vandoren de la ville de Yssche, âgé de cinquante deux ans père de la défunte, Jean Min, âgé de trente trois ans, voisin de la défunte, jumeaux, domiciliés à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Vandoren âgé de trois ans domicilié à Yssche, fils du dit Jean et de la Catharine Horius jumeaux, domiciliés à Yssche est décédé le vingt sept Maij courant à neuf heures et demie du soir en la Maison N° 8. et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite à l'exception de Joseph Vandoren qui a déclaré ne savoir écrire. J. B. Vandoren J. Min J. B. Vandoren
Maij	Krijge Jeanne Marie	Le Mil huit cent quatorze, le vingt huitième jour du Mois de Mai à huit heures du matin. Pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssche, Canton de la Hulpe, Département de la Dyle, sont comparus Elisabeth Krijge, âgée de trente deux ans jumeaux domiciliés à Yssche

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		fille de Jean Nicolas et de Jeanne Stort et Marie Anne Martens, âgée de dixante ans voisine de la défunte jumeaux domiciliés à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Marie Krijge, âgée de deux ans et dix mois, domiciliée à Yssche est décédée le vingt trois Maij courant à onze heures avant midi, fille naturelle de la dite Elisabeth Krijge et les déclarans ont déclaré ne savoir écrire ni signer le présent acte, en ajoutant huit mots interlinéaires. J. B. Vandoren
Maij	Krijge François	Le Mil huit cent quatorze, le trente neuvième jour du Mois de Mai à sept heures du matin. Pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssche, Canton de la Hulpe, Département de la Dyle, sont comparus Jean Krijge, âgé de cinquante trois ans père de la défunte jumeaux, domiciliés à Yssche, et Pierre Krijge, âgé de trente six ans, voisin de la défunte, jumeaux, domiciliés à Yssche, lesquels nous ont déclaré que François Krijge, âgé de deux ans, domicilié à Yssche, fils du dit Jean, et de Jeanne Krijge, jumeaux, domiciliés à Yssche, est décédé le trente Maij courant à onze heures et demi du soir en la Maison N° 8. et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, à l'exception du père déclarant qui a déclaré ne savoir écrire. P. Krijge J. B. Vandoren
juin	Spreutels Jeanne Marie	Le Mil huit cent quatorze, le quatrième jour du Mois de juin à sept heures du matin. Pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssche, Canton de la Hulpe, Département de la Dyle, sont comparus Guillemine Spreutels, âgée de trente six ans, mère de la défunte, jumeaux, domiciliés à Yssche, et Frédéric Hengens, âgé de trente cinq ans, voisin de la défunte, domiciliés à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Marie Spreutels, âgée de huit mois, domiciliée à Yssche, fille du dit Guillemine et de la fille flambergue son épouse jumeaux domiciliés à Yssche est décédée le trois juin courant à neuf heures du soir en la Maison N° 8. et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, à l'exception du dit Frédéric Hengens qui a déclaré ne savoir écrire. G. Spreutels J. B. Vandoren

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
juin	Cyprien Pétriville	Le six mil huit cent quatorze le troisième jour du mois de juin à dix heures du soir. Pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus priens-paul âgé de trente trois ans, fils de la défunte Catherine Vandoren, domicilié à Yssche et Henri Van Stoff, âgé de vingt huit ans, cultivateur, domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Petriville Cyprien veuf âgé de cinquante six ans, cultivateur, domicilié à Yssche est décédé le trois juin courant à trois heures après midi dans la maison N. 10. Et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Henri Van Stoff J.B. Vandoren
juin	Antoine Lusanne	Le six mil huit cent quatorze le premier jour du mois de juin à neuf heures du soir. Pardevant nous Jean Baptiste Vandoren, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Lusanne Antoinette, âgée de cinquante ans, voisine de la défunte, journalière, domiciliée à Yssche et priens-paul âgé de cinquante six ans, voisin de la défunte, bourgeois, domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Lusanne Antoinette âgée de vingt six ans et onze mois enfant de la défunte profession de servante, domiciliée à Yssche, est décédée le cinq juin courant à trois heures après midi en la maison N. 10. Et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Antoine Lusanne J.B. Vandoren
juin	Exemple David	Le six mil huit cent quatorze le quinzième jour du mois de juin à deux heures après midi. Pardevant nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Egide Deris, âgé de trente huit ans, journalier, domicilié à Yssche et Egide Van Billoere, âgé de cinquante deux ans, voisin du défunt, garde forestier, domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que David Exemple, âgé de deux ans cinq mois et quinze jours, enfant de la défunte, en possession chez le dit Egide Deris, est décédé le quinze juin courant à deux heures de la nuit en la maison N. 10. Et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, à l'exception du dit Egide Deris qui a déclaré en dernier lieu. Egide Van Billoere J.D. Deris

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
juin	Vander Vorst Marie Thérèse Caroline	Le six mil huit cent quatorze le vingt septième jour du mois de juin à huit heures de la nuit. Pardevant nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Guillaume Vander Vorst, âgé de cinquante neuf ans, maître d'école, domicilié à Yssche et Jean Baptiste Hamps, âgé de trente six ans le premier jour de la défunte et le second de la nuit, bourgeois, domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que jeune Caroline Vander Vorst, âgée de huit ans et six mois, fille du dit Guillaume et de Marie Thérèse Hamps, domiciliée à Yssche, est décédée le vingt sept juin courant à quatre heures après midi en la maison N. 10. Et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. J. Vander Vorst J.B. Hamps J.D. Deris
juin	Henri Jean Baptiste	Le six mil huit cent quatorze le premier jour du mois de juillet à sept heures de la nuit. Pardevant nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Henri Deris, âgé de cinquante six ans, père du défunt, cultivateur, domicilié à Yssche et Thomas Bergiers, âgé de cinquante six ans, voisin du défunt, journalier, domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Henri, âgé de deux ans et cinq mois enfant de la défunte, fils du dit Henri Deris et de Marie Anne Vandewerplanch, est décédé le premier jour de juillet en la maison N. 10. Et après que lecture du présent acte leur en a été faite, ont les dits déclarans déclaré en dernier lieu. J.D. Deris
juin	Blaspain Jean Baptiste	Le six mil huit cent quatorze le premier jour du mois de juillet à cinq heures après midi. Pardevant nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssche, Canton de la Halpe, département de la Dyle, sont comparus Philibert Blaspain, âgé de vingt quatre ans, fils du défunt, propriétaire dans profession domicilié à Yssche et Jean Delgof, âgé de quarante six ans, cultivateur, voisin du défunt, domicilié à Yssche, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Blaspain veuf, âgé de cinquante quatre ans, propriétaire dans

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
		profession domicilié à Gosselie, est venue le trente- juin dernier à cinq heures et demi du soir, en la maison de son père et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. <i>Philibert Champain Delcay</i> <i>J. M. Delcay</i> Maire
juillet	Montes Anne Marie	Le huit huit cent quatre-vingt, le septième jour du mois de juillet à dix heures avant midi. Présentant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Espey, Canton de la Halpe, département de la Mayenne, sont comparus pour nous Montes, âgé de quarante sept ans père de la désignée Catherine domiciliée à Gosselie et Ferdinand Champain âgé de dix huit ans voisin de la désignée pourvuiche, domicilié à Gosselie, lesquels nous ont déclaré que Anne- Marie Montes, âgée de dix huit ans sans profession est venue à Gosselie, le premier juillet courant à neuf heures du soir en la maison de son père et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Jan. wauters <i>Ferdinandus Champain</i> <i>J. M. Delcay</i> Maire
juillet	Vander Meen Anne Catherine	Le huit huit cent quatre-vingt, le septième jour du mois de juillet à huit heures du soir. Présentant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Espey, Canton de la Halpe, département de la Mayenne, sont comparus Antoine Vander Meen, âgé de trente neuf ans père de la désignée pourvuiche domiciliée à Gosselie, et Michel Leers, âgé de trente quatre ans voisin de la désignée pourvuiche, domiciliée à Gosselie, lesquels nous ont déclaré que Anne- Catherine, âgée de huit ans domiciliée à Gosselie, fille du dit Antoine Vander Meen et de Anne Stroobants son épouse est venue le sept juillet courant à dix heures du soir, en la maison de son père et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. <i>M. de leers</i>

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
juillet	Stroobants Jeanne	Le huit huit cent quatre-vingt, le dixième jour du mois de juillet à huit heures du matin. Présentant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Espey, Canton de la Halpe, départe- ment de la Mayenne, sont comparus pour nous, Charles, âgé de qua- rante trois ans beau-fils du défunt pourvuiche, domicilié à Gosselie et Antoine Van Lee, âgé de quarante sept ans voisin du défunt pourvuiche, domicilié à Gosselie, lesquels nous ont déclaré que François Stroobants, âgé de quatre vingt quatre ans Epoux de Jeanne Elisabeth Champain, pourvuiche, domiciliée à Gosselie, est venue le dix juillet courant à dix heures avant midi en la maison de son père et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. <i>J. M. Delcay</i> Maire
juillet	Labots Marie Louise	Le huit huit cent quatre-vingt, le dixième jour du mois de juillet à huit heures du matin. Présentant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Espey, Canton de la Halpe, département de la Mayenne, sont comparus pour nous Labots, âgé de vingt six ans, Beau-fils, domicilié à Gosselie et Antoine Van Lee, âgé de quarante sept ans, voisin de la désignée pourvuiche domiciliée à Gosselie, lesquels nous ont déclaré que Marie Louise âgée de trois ans et huit mois en l'enfant du dit Pierre Labots enfant naturelle de Elisabeth Labots, âgée de vingt huit ans profession de servante domiciliée à Bampelles, est venue à Gosselie le dix sept juillet courant à dix heures du soir en la maison de son père et les déclarans ont signé avec nous le présent acte. Après que lecture leur en a été faite. <i>P. Labots</i> <i>N. Van Lee</i> <i>J. M. Delcay</i> Maire
juillet	de leers jean	Le huit huit cent quatre-vingt, le dixième jour du mois de juillet à dix heures du matin. Présentant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Espey, Canton de la Halpe, départe- ment de la Mayenne, sont comparus Michel de leers, âgé de quarante ans, pourvuiche, domicilié à Gosselie et Antoine Van Lee, âgé de quarante sept ans voisin du défunt pourvuiche domicilié à Gosselie, lesquels nous ont déclaré que Jean de leers, âgé de trois ans et trois mois, est venue le dix sept juillet courant à dix heures du soir, fils du dit Michel et de Marie pas de leers, en la maison de son père et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. <i>Michel de leers</i>

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
juillet	Yves Napoleon	Le six mil huit cent quarante, le vingt dixième jour du mois de juillet à huit heures du matin. Présentant Nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssou, l'autorité de la bulle de département de la Gironde, dont comparses Jean Baptiste Lafont, âgé de cinquante ans, journalier, domicilié à Yssou et Pierre Lotte, âgé de cinquante huit ans, voisin du défunt, journalier domicilié à Yssou, lesquels nous ont déclaré que Yves Napoleon, enfant de la patrie âgé de trois ans quatre mois et sept jours, en présence d'Yves Lotte Jean Baptiste Lafont, et d'Yves Lotte, le vingt cinq juillet courant à deux heures de la nuit, en la maison N° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite à l'exception de Pierre Lotte qui a déclaré ne savoir écrire. 16 La 110170 J. W. D. adj. maire
juillet	Henriette Marie Elisabeth	Le six mil huit cent quarante, le vingt dixième jour du mois de juillet à dix heures après midi. Présentant Nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssou, l'autorité de la bulle de département de la Gironde, dont comparses André Henriette Deris, âgé de vingt ans, fille de la défunte, garde champêtre domicilié à Yssou et Jean Pas, voisin de la défunte, âgé de quarante neuf ans, cultivateur, domicilié à Yssou, lesquels nous ont déclaré que Marie Elisabeth Henriette Deris, âgée de dix ans, fille de feu Guillaume et de Madeleine Du Mont, est décédée à Yssou le vingt cinq juillet courant à quatre heures après midi en la maison N° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. André Henriette Deris Jean Pas J. W. D. adj. maire
juillet	Dupré Antoine	Le six mil huit cent quarante, le vingt dixième jour du mois de juillet à dix heures du matin. Présentant Nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssou, l'autorité de la bulle de département de la Gironde, dont comparses Dupré, âgé de quarante dix ans, père du défunt, cultivateur domicilié à Yssou et Antoine Jean Baptiste, âgé de trente deux ans, voisin du défunt, cultivateur domicilié à Yssou, lesquels nous ont déclaré que Antoine Dupré, âgé de dix ans fils du dit Jacques et de Marie Catherine Mirreux, est décédé à Yssou le vingt cinq juillet courant à dix heures du matin N° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite à l'exception de dit Jean Baptiste qui a déclaré ne savoir écrire. Jacques de pre J. W. D. adj. maire

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
août	Martin Anne Catherine	Le six mil huit cent quarante, le quinzième jour du mois d'août à neuf heures du matin. Présentant Nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssou, l'autorité de la bulle de département de la Gironde, dont comparses Martin, âgé de quarante cinq ans, journalier domicilié à Yssou et Antoine Dupré, âgé de quarante ans, voisin de la défunte, journalier domicilié à Yssou, lesquels nous ont déclaré que Anne Catherine Martin, âgée d'un an et cinq mois, fille du dit Martin et de Anne Catherine Deris, est décédée à Yssou le quatorze août courant à huit heures du soir en la maison N° 10 et après lecture du présent acte ont les déclarans signé avec nous. J. W. D. adj. maire
août	Mme Anne Marie	Le six mil huit cent quarante, le dix septième jour du mois d'août à sept heures du matin. Présentant Nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssou, l'autorité de la bulle de département de la Gironde, dont comparses Guillaume Van Dorssum, âgé de quarante neuf ans, fils de la défunte, journalier domicilié à Yssou et Guillaume Van Dorssum, âgé de quarante ans, voisin de la défunte, journalier, domicilié à Yssou, lesquels nous ont déclaré que Anne Marie Mes, veuve d'Antoine Van Dorssum, âgée de soixante dix neuf ans est décédée à Yssou le dix sept août courant à dix heures du soir en la maison N° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite à l'exception de dit Guillaume Van Dorssum qui a déclaré ne savoir écrire. J. W. D. adj. maire
août	Sprentels Guillaume	Le six mil huit cent quarante, le dix huitième jour du mois d'août à deux heures de midi. Présentant Nous Jean Ferdinand Deris, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssou, l'autorité de la bulle de département de la Gironde, dont comparses Sprentels, âgé de trente deux ans, journalier, domicilié à Yssou et Joseph Bellevue, âgé de quarante ans, voisin de la défunte, journalier domicilié à Yssou, lesquels nous ont déclaré que Guillaume Sprentels, âgé de deux mois et demi, fils du dit Sprentels et de Jeanne Marchand, est décédé le dix huit août courant à deux heures et demi de l'après midi en la maison N° 10 et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite à l'exception de dit Joseph Bellevue qui a déclaré ne savoir écrire. Wijbrand Sprentels J. W. D. adj. maire

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

ACTES DES DÉCÈS.

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

Le six mil huit cent quarante, le treizième jour du mois de
septembre à huit heures du matin.
Présentant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssels, canton de la Hulpe,
département de la Dyle, dont nous sommes Guillaume Desis
agré de trente-huit ans, fils de la défunte Jeanne Desis
domiciliée à Yssels, les quels nous ont déclaré que Jean
Philippe Desis, âgé de quarante et huit ans, fils du dit
Guillaume et de Jeanne Marie Thérèse d'Andelbos son épouse
est décédé à Yssels le treize août courant à deux heures du
matin en la maison N° 40 et les déclarans ont signé
avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

G. Desis. Henderson. Jean d'Alvergon.
J. Desis. J. Desis. J. Desis.

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

Le six mil huit cent quarante, le treizième jour du mois de
septembre à huit heures du matin.
Présentant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssels, canton de la Hulpe,
département de la Dyle, dont nous sommes Jean Desis
agré de trente-huit ans, fils de la défunte Jeanne Desis
domiciliée à Yssels, les quels nous ont déclaré que Jean
Baptiste Desis, âgé de trente-huit ans, fils du dit
Guillaume et de Marie Anne Van der Linder son épouse
est décédé à Yssels le treize août courant à deux heures du
matin en la maison N° 40 et les déclarans ont signé
avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

G. Desis. Henderson. Jean d'Alvergon.
J. Desis. J. Desis. J. Desis.

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

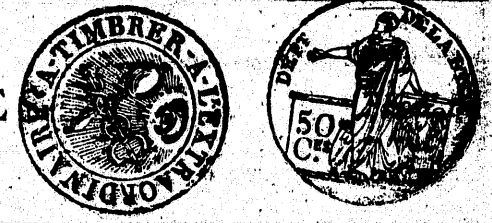
Le six mil huit cent quarante, le cinquième jour du mois de septembre à
neuf heures du matin.
Présentant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssels, canton de la Hulpe,
département de la Dyle, dont nous sommes Joseph Van der
Gucht, agré de quarante-cinq ans, fils de la défunte
Jeanne Desis domiciliée à Yssels, les quels nous ont déclaré
que Pierre Desis, âgé de cinquante ans, fils de feu Henri et de la dite
Jeanne Desis est décédé à Yssels le quatre courant à six heures et
demi du soir en la maison N° 40 et les déclarans ont signé avec
nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

rosina deo re
henri de pre
J. Desis. J. Desis. J. Desis.

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

ACTES DES DÉCÈS.



MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

Le six mil huit cent quarante, le dixième jour du mois de
septembre à huit heures du matin.
Présentant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssels, canton de la Hulpe,
département de la Dyle, dont nous sommes Alexandre Desis
agré de cinquante-huit ans, fils de la défunte Jeanne Desis
domiciliée à Yssels, les quels nous ont déclaré que Jean
Philippe Desis, âgé de quarante et huit ans, fils du dit
Guillaume et de Jeanne Marie Thérèse d'Andelbos son épouse
est décédé à Yssels le treize août courant à deux heures du
matin en la maison N° 40 et les déclarans ont signé
avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

G. Desis. Henderson. Jean d'Alvergon.
J. Desis. J. Desis. J. Desis.

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

Le six mil huit cent quarante, le dixième jour du mois de
septembre à cinq heures après midi.
Présentant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssels, canton de la Hulpe,
département de la Dyle, dont nous sommes Jean Desis
agré de trente-huit ans, fils de la défunte Jeanne Desis
domiciliée à Yssels, les quels nous ont déclaré que Jean
Baptiste Desis, âgé de trente-huit ans, fils du dit
Guillaume et de Marie Anne Van der Linder son épouse
est décédé à Yssels le treize août courant à deux heures du
matin en la maison N° 40 et les déclarans ont signé
avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

G. Desis. Henderson. Jean d'Alvergon.
J. Desis. J. Desis. J. Desis.

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

Le six mil huit cent quarante, le quatorzième jour du
mois de septembre à huit heures du matin.
Présentant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssels, canton de la Hulpe,
département de la Dyle, dont nous sommes Joseph Van der
Gucht, agré de quarante-cinq ans, fils de la défunte
Jeanne Desis domiciliée à Yssels, les quels nous ont déclaré
que Pierre Desis, âgé de cinquante ans, fils de feu Henri et de la dite
Jeanne Desis est décédé à Yssels le quatre courant à six heures et
demi du soir en la maison N° 40 et les déclarans ont signé avec
nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

rosina deo re
henri de pre
J. Desis. J. Desis. J. Desis.

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Septembre	Mours Barbe	L'an Mil huit cent quarante, le vingt troisième jour du Mois de Septembre à huit heures du Matin, pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssiche, Canton de la Balpe, Département de la Dyle, sont comparus François Mertens, âgé de quarante six ans, beau frère de la défunte, domicilié à Yssiche, et Guillaume Min, âgé de trente neuf ans, voisin de la défunte, domiciliés à Yssiche, lesquels nous ont déclaré que Barbe Mours, âgée de quarante un ans, épouse de Mathieu Mertens, journalier, est décédée à Yssiche le vingt sept Septembre courant, à huit heures du soir en la Maison N° 40 et les déclarations ont été faites après que lecture leur en a été faite, à l'exception du dit François Mertens qui a déclaré ne savoir rien. <i>J. devis</i> <i>J. devis</i> <i>Adjt. maire</i>
Septembre	Vander Elst Marie Catherine	L'an Mil huit cent quarante, le vingt troisième jour du Mois de Septembre à trois heures après midi, pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssiche, Canton de la Balpe, Département de la Dyle, sont comparus Jean Vander Elst, âgé de trente ans, journalier, domicilié à Yssiche, beau frère de la défunte, et Joseph Debecker, âgé de cinquante deux ans, voisin de la défunte, domiciliés à Yssiche, lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine Vander Elst, âgée de quinze ans et sept mois, fille de Jean et de Marie Blugelmans, est décédée le vingt quatre Septembre courant, à quatre heures après midi, et les déclarations ont été faites après que lecture leur en a été faite, à l'exception de Jean qui a déclaré ne savoir rien. <i>J. devis</i> <i>J. devis</i> <i>Adjt. maire</i>
Septembre	Debecker Pierre	L'an Mil huit cent quarante, le vingt troisième jour du Mois de Septembre à sept heures du Matin, pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssiche, Canton de la Balpe, Département de la Dyle, sont comparus Antoine Mertens, âgé de trente deux ans, beau frère de la défunte, domicilié à Yssiche, et Pierre Beghies, âgé de vingt ans, voisin de la défunte, domiciliés à Yssiche, lesquels nous ont déclaré que Pierre Debecker, âgé d'un an et vingt jours, fils du dit François et de Elisabeth Debecker, est décédé le vingt six Septembre courant, à quatre heures après midi, en la Maison N° 40 et les déclarations ont été faites après que lecture du présent acte leur en a été faite. <i>J. devis</i> <i>J. devis</i> <i>Adjt. maire</i>

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Septembre	Decker Jeanne Marie	L'an Mil huit cent quarante, le vingt troisième jour du Mois de Septembre à sept heures du Matin, pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssiche, Canton de la Balpe, Département de la Dyle, sont comparus Mathieu de Coster, âgé de trente trois ans, fils de la défunte et de son beau frère, domiciliés à Yssiche, et Laurent Michiels, âgé de cinquante six ans, voisin de la défunte, domiciliés à Yssiche, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Marie de Coster, épouse de Jean de Coster, journalier, domiciliés à Yssiche, est décédée le vingt sept Septembre courant, à six heures du soir en la Maison N° 40 et les déclarations ont été faites après que lecture leur en a été faite. <i>J. devis</i> <i>J. devis</i> <i>Adjt. maire</i>
Octobre	Michiels Jeanne	L'an Mil huit cent quarante, le quatrième jour du Mois d'Octobre à dix heures du Matin, pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssiche, Canton de la Balpe, Département de la Dyle, sont comparus Jean Stas, âgé de quarante six ans, beau frère de la défunte, journalier, domiciliés à Yssiche, et Joseph de Coster, âgé de cinquante cinq ans, voisin de la défunte, journalier, domiciliés à Yssiche, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Michiels, âgée de quarante un ans, épouse de Marie Catherine Stas, journalier, est décédée le trois Octobre courant, à une heure de la nuit, en la Maison N° 40 et les déclarations ont été faites après que lecture du présent acte ont été faites, à l'exception de Jean Stas qui a déclaré ne savoir rien. <i>J. devis</i> <i>J. devis</i> <i>Adjt. maire</i>
Octobre	Faradin Hare	L'an Mil huit cent quarante, le huitième jour du Mois d'Octobre à huit heures du Matin, pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune d'Yssiche, Canton de la Balpe, Département de la Dyle, sont comparus Antoine Mertens, âgé de quarante ans, beau frère de la défunte, journalier, domiciliés à Yssiche, et Guillaume Min, âgé de trente neuf ans, voisin de la défunte, journalier, domiciliés à Yssiche, lesquels nous ont déclaré que Hare Faradin, âgée d'un an et huit jours, fille de la défunte et de son beau frère, est décédée le dix Octobre courant, à neuf heures du soir en la Maison N° 40 et les déclarations ont été faites après que lecture du présent acte leur en a été faite, à l'exception du dit Antoine Mertens qui a déclaré ne savoir rien, en attendant que l'acte soit publié. <i>J. devis</i> <i>J. devis</i> <i>Adjt. maire</i>

MOIS	NOMS PROPRES	ACTES DES DÉCÈS.
des	des	
DÉCÈS.	DÉCÉDÉS.	
octobre	Siméon Anne Catherine	Le mil huit cent quarante, le deuxième jour du mois d'octobre à deux heures de l'après midi présentant sous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune de Jijssels (canton de la Helle), département de la Dyle, dont François Joseph Siméon, âgé de trente sept ans, père de la défunte, Guillaume, demeurant à Jijssels et Jean Guada Michel, âgé de vingt quatre ans, voisin de la défunte, journalier, domiciliés à Jijssels, lesquels nous ont déclaré que Anne Catherine Siméon, âgée de trois mois est décédée le dix octobre courant à cinq heures et demi de l'après midi, fille du dit François et de Marie Lamps, en la Maison par le dit et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, à l'exception de Jean Guada Michel qui a déclaré se réserver ainsi que le père.
octobre	Guillaume Marie Elisabeth	Le mil huit cent quarante, le deuxième jour du mois d'octobre à sept heures du matin présentant sous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune de Jijssels (canton de la Helle), département de la Dyle, dont François Joseph Guillemin, âgé de trente trois ans, père de la défunte, journalier, domicilié à Jijssels et Guillaume Min, âgé de cinquante cinq ans, journalier, voisin de la défunte, domiciliés à Jijssels, lesquels nous ont déclaré que Marie Elisabeth Guillemin, âgée de fille du dit François et de Marie Min, est décédée le onze octobre courant à dix heures du soir en la Maison par le dit et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, à l'exception de Jean Guada Michel qui a déclaré se réserver ainsi que le père.
octobre	Guillaume Jean Baptiste	Le mil huit cent quarante, le troisième jour du mois d'octobre à onze heures et demi de l'après midi présentant sous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la Commune de Jijssels (canton de la Helle), département de la Dyle, dont François Joseph Guillemin, âgé de cinquante deux ans, père de la défunte, journalier, domicilié à Jijssels et Jean Guada Michel, âgé de vingt quatre ans, voisin de la défunte, journalier, domiciliés à Jijssels, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Guillemin, âgé de cinq ans et quelques mois fils du dit François et de Elisabeth Guillemin est décédée le treize octobre courant à huit heures et demi du matin en la Maison par le dit et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS
octobre	Vander Meus petronille	Le huit huit cent quatorze, le quinzième jour du mois d'octobre à quatre heures après midi. Pardevant Nous Jean Ferdinand Devès, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Issy-les-Moulineaux, département de la Seine, sous le sceau de la mairie, agi de cinquante cinq ans, Cultivateur domicilié à Issy-les-Moulineaux, agi de cinquante dix sept ans, voisin de la défunte, Cultivateur, domicilié à Issy-les-Moulineaux, lesquels nous ont déclaré que <u>Petronille Vander Meus</u>, agi de dix ans, enfant de la patrie, en fonction chez le dit Lambert Gens est décédée le quinze octobre courant à une heure de relevée en la Maison N° 40 et les déclarons ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite à l'exception d'un des dit Lambert Gens qui a déclaré avoir signé ignora ce bon <i>J. F. Devès</i> Maire
octobre	Desfontaines Elisabeth	Le huit huit cent quatorze, le dix huitième jour du mois d'octobre à deux heures de relevée. Pardevant Nous Jean Ferdinand Devès, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Issy-les-Moulineaux, département de la Seine, sous le sceau de la mairie, agi de cinquante cinq ans, Cultivateur domicilié à Issy-les-Moulineaux, agi de cinquante dix sept ans, voisin de la défunte, Cultivateur, domicilié à Issy-les-Moulineaux, lesquels nous ont déclaré que <u>Elisabeth Desfontaines</u>, épouse du dit André Vander pearon, agi de cinquante dix ans, est décédée le dix huit octobre courant à neuf heures du matin en la Maison N° 40 et les déclarons ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. <i>J. F. Devès</i> Maire
octobre	Loeigle Guillaume	Le huit huit cent quatorze, le vingt un octobre à neuf heures du matin. Pardevant Nous Jean Ferdinand Devès, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Issy-les-Moulineaux, département de la Seine, sous le sceau de la mairie, agi de cinquante cinq ans, Cultivateur domicilié à Issy-les-Moulineaux, agi de cinquante dix sept ans, voisin de la défunte, Cultivateur, domicilié à Issy-les-Moulineaux, lesquels nous ont déclaré que <u>Guillaume Loeigle</u>, agi de quatre ans et dix mois, fils du dit Guillaume Loeigle, est décédé le vingt octobre courant à deux heures de la nuit en la Maison N° 40 et les déclarons après que lecture du présent acte leur en a été faite ont déclaré en avoir signé. <i>J. F. Devès</i> Maire

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

ACTES DES DÉCÈS.

octobre
Louis
Marie
Elisabeth

ville de Guillemeat
de la paroisse de
Berthelais

9 n

Le 10

octobre
Meus
jeune

octobre
Henri
Anne
Marie

Le 10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du
mois d'octobre à quatre heures après midi
pardevant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssiche, canton de la balpe,
département de la Mayenne, sont comparus Louis Meus, âgé de
trente quatre ans, fils de la défunte Jeanne Marie, domiciliée à
Yssiche, et Pierre Monmours, âgé de quarante trois ans, voisin
général, et Pierre Monmours, âgé de quarante trois ans, voisin
général, et la défunte Jeanne Marie, domiciliée à Yssiche, laquelle nous ont
déclaré que Marie Elisabeth Desis, âgée de vingt ans, est
venue le 10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du
mois d'octobre à quatre heures du matin en la maison
n° 10 et les déclarons ont signé avec nous le
présent acte après que lecture leur en a été faite.

Guillaume Meus p. Monmours
Le 10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du
mois d'octobre à quatre heures du matin
pardevant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssiche, canton de la balpe,
département de la Mayenne, sont comparus Meus, âgé de
trente cinq ans, journalier, domicilié à Yssiche, fils de la défunte
Pierre Joseph Bideau, âgé de vingt ans, fils de la défunte
journalier, domicilié à Yssiche, lesquels nous ont déclaré que
jeune Meus, âgée de vingt ans, est venue le 10 mil huit cent
quatre-vingt-troisième jour du mois d'octobre à quatre heures
du matin en la maison n° 10 et les déclarons ont signé avec nous le
présent acte après que lecture leur en a été faite et l'acceptation de dit
jeune Bideau qui a déclaré ne savoir rien.

Georges Meus
Le 10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du
mois d'octobre à quatre heures du matin
pardevant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssiche, canton de la balpe,
département de la Mayenne, sont comparus Henri Desis, âgé de
quarante cinq ans, voisin de la défunte, le sieur Desis, domicilié
à Yssiche et Nicolas Desis, âgé de cinquante ans, voisin
de la défunte, le sieur Desis, domicilié à Yssiche, lesquels
nous ont déclaré que Anne Marie Desis, âgée de
vingt ans, est venue le 10 mil huit cent quatre-vingt-troisième
jour du mois d'octobre à quatre heures du matin en la maison
n° 10 et les déclarons ont signé avec nous le
présent acte après que lecture leur en a été faite.

Henri Desis de ppe N° de cosse
J. F. Desis

MOIS
des
DÉCÈS.

NOMS PROPRES
des
DÉCÉDÉS.

ACTES DES DÉCÈS.



octobre
Lefevre
Marie

octobre
Pierre
Schriek

octobre
Du Bois
Joseph

Le 10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du
mois d'octobre à quatre heures du matin
pardevant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssiche, canton de la balpe,
département de la Mayenne, sont comparus Jean Baptiste
Desis, âgé de vingt sept ans, fils de la défunte Jeanne Marie, domiciliée à
Yssiche, et Jean Baptiste Desis, âgé de vingt sept ans, fils de la défunte
Jeanne Marie, domiciliée à Yssiche, lesquels nous ont
déclaré que Marie Lefevre, âgée de vingt ans, est venue le
10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du mois d'octobre à
quatre heures du matin en la maison n° 10 et les déclarons ont
signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite
et l'acceptation de dit Jean Baptiste Desis qui a déclaré ne savoir rien.

Jean Desis
Le 10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du
mois d'octobre à quatre heures du matin
pardevant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssiche, canton de la balpe,
département de la Mayenne, sont comparus Jean Baptiste
Desis, âgé de vingt sept ans, fils de la défunte Jeanne Marie, domiciliée
à Yssiche, et Jean Baptiste Desis, âgé de vingt sept ans, fils de la défunte
Jeanne Marie, domiciliée à Yssiche, lesquels nous ont
déclaré que Pierre Schriek, âgé de vingt ans, est venue le
10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du mois d'octobre à
quatre heures du matin en la maison n° 10 et les déclarons ont
signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite
et l'acceptation de dit Pierre Schriek qui a déclaré ne savoir rien.

Le 10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du
mois d'octobre à quatre heures du matin
pardevant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil
délégué par le Maire de la commune d'Yssiche, canton de la balpe,
département de la Mayenne, sont comparus Charles Desis, âgé de
vingt huit ans, ouvrier et Mathieu Desis, âgé de
trente ans, ouvrier, lesquels nous ont déclaré que
Joseph Du Bois, âgé de cinquante ans, est venue le
10 mil huit cent quatre-vingt-troisième jour du mois d'octobre à
quatre heures du matin en la maison n° 10 et les déclarons ont
signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Charles Desis
J. F. Desis

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Novembre	Vanden Beyppem Anne Marie	Le huit huit cent quatre-vingt, le dixième jour du mois de Novembre, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Esch-sur-Alzette, canton de la Halpe, département de la diocèse, sont comparus François Op den Bergh, âgé de cinquante cinq ans époux de la défunte journalière et d'ancien - d'ancien, âgé de quarante deux ans, résident de la défunte journalière sous deux domiciles à Esch-sur-Alzette, lesquels nous ont déclaré que Anne Marie Vanden Beyppem, âgée de cinquante huit ans épouse du dit François Op den Bergh, est décédée le six Novembre courant à dix heures et demi du soir en la maison n° 5. et les déclarons ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite la suspension du dit acte a été faite au bureau civil. Franciscus op den Bergh <i>J. F. W. D. ad. maire</i>
Novembre	Willems Maurice	Le huit huit cent quatre-vingt, le dixième jour du mois de Novembre, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Esch-sur-Alzette, canton de la Halpe, département de la diocèse, sont comparus Henri Willems, âgé de vingt quatre ans fils du défunt journalier domicilié à Esch-sur-Alzette et Jean de Selt, âgé de cinquante six ans résident de la défunte journalière domicilié à Esch-sur-Alzette, lesquels nous ont déclaré que Maurice Willems, âgé de cinquante six ans journalier époux de Marie de Obbergh, est décédé le six Novembre courant à deux heures du soir en la maison n° 5. et les déclarons ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite la suspension du dit acte a été faite au bureau civil. Jean de Selt
Novembre	Patric Marie Catherine	Le huit huit cent quatre-vingt, le dixième jour du mois de Novembre, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Esch-sur-Alzette, canton de la Halpe, département de la diocèse, sont comparus Elisabeth Thier, âgée de trente sept ans, mère de la défunte épouse de Jean Baptiste Patric journalier domicilié à Esch-sur-Alzette et Jean Carls, âgé de cinquante trois ans résident de la défunte journalière domicilié à Esch-sur-Alzette, lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine Patric, âgée de deux mois fille de Jean Baptiste Patric et de Elisabeth Thier, est décédée le huit Novembre courant à quatre heures du matin en la maison n° 5. et les déclarons après que lecture du présent acte ont déclaré au bureau civil. <i>J. F. W. D. ad. maire</i>

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Novembre	Hemalstein Pierre	Le huit huit cent quatre-vingt, le quatorzième jour du mois de Novembre, à dix heures du matin, pardevant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Esch-sur-Alzette, canton de la Halpe, département de la diocèse, sont comparus Marie Quinten, âgée de cinquante quatre ans épouse du défunt journalier domicilié à Esch-sur-Alzette et Jean Vanden put, âgé de cinquante trois ans, résident de la défunte journalière domicilié à Esch-sur-Alzette, lesquels nous ont déclaré que Pierre Hemalstein, âgé de cinquante cinq ans épouse de la dite Marie Marie Quinten, est décédé le treize Novembre courant à dix heures du soir en la maison n° 5. et les déclarons après que lecture leur en a été faite du présent acte ont déclaré au bureau civil. <i>J. F. W. D. ad. maire</i>
Novembre	Sturz Anne Marie	Le huit huit cent quatre-vingt, le dixième jour du mois de Novembre, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Esch-sur-Alzette, canton de la Halpe, département de la diocèse, sont comparus Antoine Sturz, âgé de vingt dix ans fils du défunt, résident de la défunte journalière domicilié à Esch-sur-Alzette et Pierre Clabbe, âgé de vingt ans, résident de la défunte journalière domicilié à Esch-sur-Alzette, lesquels nous ont déclaré que Anne Marie Sturz, âgée de cinquante deux ans, épouse de Jean Thier, est décédée le six Novembre courant à deux heures du matin en la maison n° 5. et les déclarons ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. et place <i>J. P. Clabbe</i> <i>J. F. W. D. ad. maire</i>
Novembre	de Selt Joseph	Le huit huit cent quatre-vingt, le vingt-troisième jour du mois de Novembre, à quatre heures après midi, pardevant nous Jean Ferdinand de Vis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Esch-sur-Alzette, canton de la Halpe, département de la diocèse, sont comparus Pierre de Selt, âgé de trente ans, père du défunt, habitant de la commune d'Esch-sur-Alzette et Jean Sprantels, âgé de cinquante et dix ans, résident de la défunte journalière domicilié à Esch-sur-Alzette, lesquels nous ont déclaré que Joseph de Selt, âgé de trois ans fils du dit Pierre et d'Anne Sprantels, est décédé le vingt trois Novembre courant à huit heures du matin en la maison n° 5. et les déclarons ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, la suspension du dit acte a été faite au bureau civil. Pierre de Selt <i>J. F. W. D. ad. maire</i>

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Decembre	Grosjean Baptiste	Le six mil huit cent quarante le septième jour du mois de decembre a huit heures du matin pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Jean Grosjean, âgé de cinquante deux ans, veuve du défunt, et Jeanne, domiciliée à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Jean Grosjean, âgé de vingt ans, cultivateur, fils de Jean Grosjean et de Catherine de la commune d'Yssy-lez-Laval est décédé le six decembre courant à huit heures du soir en la maison n° 4. et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite à l'exception du dit Jean Grosjean, qui a déclaré ne savoir écrire. Le notaire d'Yssy-lez-Laval a procédé. Pierre, Joseph. 300000 Le six mil huit cent quarante le vingt quatrième jour du mois de decembre a huit heures du matin pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Pierre Grosjean, âgé de quarante sept ans, beau fils du défunt, cul- tivateur domicilié à Yssy-lez-Laval, et Jean Baptiste Grosjean, âgé de vingt quatre ans, veuve du défunt, thiercier, domiciliés à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Nicolas Grosjean âgé de quatre vingt cinq ans, veuf, cultivateur, domicilié à Yssy-lez-Laval, est décédé le quinze decembre courant à six heures et demie du matin en la maison n° 4. et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après que lec- ture leur en a été faite, à l'exception du dit Jean Grosjean qui a déclaré ne savoir écrire. 1800 (110) Le six mil huit cent quarante le dix septième jour du mois de decembre a cinq heures de l'après midi pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Antoine Grosjean, âgé de quarante deux ans, journalier, domicilié à Yssy-lez-Laval et Joseph Grosjean, âgé de quarante ans, veuve du défunt, journalier, domiciliés à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Grosjean, âgé de deux ans et demi, est décédé le dix sept decembre courant à deux heures après midi, fils de dit Antoine Grosjean et de Anne Grosjean, et ont les décla- rants signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, et ont déclaré ne savoir écrire. W. Grosjean adj. maire
Decembre	Grosjean Nicolas	Le six mil huit cent quarante le vingt quatrième jour du mois de decembre a huit heures du matin pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Pierre Grosjean, âgé de quarante sept ans, beau fils du défunt, cul- tivateur domicilié à Yssy-lez-Laval, et Jean Baptiste Grosjean, âgé de vingt quatre ans, veuve du défunt, thiercier, domiciliés à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Nicolas Grosjean âgé de quatre vingt cinq ans, veuf, cultivateur, domicilié à Yssy-lez-Laval, est décédé le quinze decembre courant à six heures et demie du matin en la maison n° 4. et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après que lec- ture leur en a été faite, à l'exception du dit Jean Grosjean qui a déclaré ne savoir écrire. 1800 (110) Le six mil huit cent quarante le dix septième jour du mois de decembre a cinq heures de l'après midi pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Antoine Grosjean, âgé de quarante deux ans, journalier, domicilié à Yssy-lez-Laval et Joseph Grosjean, âgé de quarante ans, veuve du défunt, journalier, domiciliés à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Grosjean, âgé de deux ans et demi, est décédé le dix sept decembre courant à deux heures après midi, fils de dit Antoine Grosjean et de Anne Grosjean, et ont les décla- rants signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, et ont déclaré ne savoir écrire. W. Grosjean adj. maire
Decembre	Grosjean Jean Baptiste	Le six mil huit cent quarante le dix septième jour du mois de decembre a cinq heures de l'après midi pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Antoine Grosjean, âgé de quarante deux ans, journalier, domicilié à Yssy-lez-Laval et Joseph Grosjean, âgé de quarante ans, veuve du défunt, journalier, domiciliés à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Grosjean, âgé de deux ans et demi, est décédé le dix sept decembre courant à deux heures après midi, fils de dit Antoine Grosjean et de Anne Grosjean, et ont les décla- rants signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, et ont déclaré ne savoir écrire. W. Grosjean adj. maire

Singham junior & Co. 6

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Decembre	Chalmeau Jeanne	Le six mil huit cent quarante le dix septième jour du mois de decembre a cinq heures de l'après midi pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Guillaume Benoist, âgé de vingt six ans, beau fils du défunt, culti- vateur, domicilié à Yssy-lez-Laval, et Jeanne Benoist, âgée de vingt ans, veuve du défunt, cultivateur, domiciliés à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Chalmeau, âgée de cinquante trois ans, veuve de Jean Chalmeau, cultivateur domicilié à Yssy-lez-Laval est décédée le dix sept huit decembre courant à quatre heures du matin en la maison n° 4. et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, et ont déclaré ne savoir écrire. W. Chalmeau adj. maire
Decembre	Grosjean Gérard	Le six mil huit cent quarante le vingt quatrième jour du mois de decembre a huit heures du matin pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Pierre Grosjean, âgé de quarante sept ans, beau fils du défunt, cul- tivateur domicilié à Yssy-lez-Laval, et Jean Baptiste Grosjean, âgé de vingt quatre ans, veuve du défunt, thiercier, domiciliés à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Gérard Grosjean, âgé de vingt ans, profession de domestique, fils de dit Jean et de Marie Grosjean les père et mère, est décédé le vingt trois decembre courant à huit heures et demie du matin, en la maison n° 4 de la rue de la Halle, entre la Chapelle d'Yssy-lez-Laval et la rue de la Halle, après que lecture du présent acte leur en a été faite, et ont déclaré ne savoir écrire. W. Grosjean adj. maire
Decembre	Grosjean Antoine	Le six mil huit cent quarante le vingt quatrième jour du mois de decembre a huit heures du matin pardevant nous Jean Ferdinand devis, officier de l'état civil délégué par le Maire de la commune d'Yssy-lez-Laval, canton de la Halle, département de la Mayenne, sont comparus Antoine Grosjean, âgé de quarante deux ans, journalier, domicilié à Yssy-lez-Laval et Joseph Grosjean, âgé de quarante ans, veuve du défunt, journalier, domiciliés à Yssy-lez-Laval, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Grosjean, âgé de deux ans et demi, est décédé le dix sept decembre courant à deux heures après midi, fils de dit Antoine Grosjean et de Anne Grosjean, et ont les décla- rants signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, et ont déclaré ne savoir écrire. W. Grosjean adj. maire

MOIS des DÉCÈS.	NOMS PROPRES des DÉCÉDÉS.	ACTES DES DÉCÈS.
Decembre	Wauters François	Le six Mil huit cent quatre-vingt, le trente-troisième jour du Mois de decembre à onze heures avant midi. Pardevant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Esch-sur-Sûre, Canton de la Haute-Saône, département de la Saône, sont comparus Philippe Garant, âgé de vingt-cinq ans, fils de défunt Jean Garant et Pierre Bon, âgé de quarante ans, tous deux fils de défunt, les parents de tous deux domiciliés à Esch-sur-Sûre, lesquels nous ont déclaré que Jean Bon, âgé de dix-huit ans, fils de défunt, est décédé le trente-troisième jour de decembre courant à onze heures du soir en la maison n° 12. Et ont les déclarans après que lecture du présent acte leur en a été faite, signé de eux deux. P. Wauters & Bon W. W. Garant, maire
Decembre	Delecane Jeanne	Le six Mil huit cent quatre-vingt, le trente-troisième jour du Mois de decembre à onze heures du matin midi. Pardevant nous Jean Ferdinand Desis, officier de l'état civil, délégué par le Maire de la commune d'Esch-sur-Sûre, Canton de la Haute-Saône, département de la Saône, sont comparus Jean Baptiste Craps, âgé de trente-sept ans, fils de défunt Jean Craps, âgé de quarante ans, fils de défunt, les parents de tous deux domiciliés à Esch-sur-Sûre, lesquels nous ont déclaré que Jeanne Delecane, âgée de dix-huit ans, fille de défunt, est décédée le trente-troisième jour de decembre courant à onze heures du matin en la maison n° 12. Et ont les déclarans après que lecture du présent acte leur en a été faite, signé de eux deux. lan bal tis craps W. W. Garant, maire
Les et arrêté par nous officier de l'état civil délégué par le maire D. W. Schaele le premier janvier 1815. W. W. Garant, maire		